



Centre des Finances Publiques Prado-Borde  
22 rue Borde 13008 Marseille  
Tél. 04 91 17 92 06  
Tél. 04 91 17 97 67  
[cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr)  
[www.financespubliques.cgt.fr/013/](http://www.financespubliques.cgt.fr/013/)

## COMPTE-RENDU CHSCT du 16/03/2018

### Sur la diffusion aux encadrants et chefs d'unité d'un diaporama proposant d'identifier, de caractériser et de classer par pathologie mentale les agents « difficiles » des Finances publiques.

Dont acte.

L'alerte lancée par la CGT le 2 mars 2018 a connu un premier résultat.

La Drfip 13 a décidé de retirer le support de formation (diaporama) et de le considérer comme non avvenu. Nous avons indiqué en CHSCT que notre intervention avait été salutaire, l'objectif étant de défendre la dignité de l'ensemble des agents des Finances publiques, qu'ils soient encadrants ou non et de les protéger des logiques délétères que ne manquerait pas d'entraîner un tel référent de formation managériale élaboré à la DG (par la cellule de médiation sociale d'après nos informations).

D'un côté, une classification psy « d'agents difficiles », c'est à dire déviants (!). De l'autre, au delà des dégâts relationnels et personnels, le risque pénal encouru par celle ou celui qui qualifierait sans en avoir les compétences un collègue de schizoïde, de paranoïaque ou autre.

Soyons clairs : il ne s'agit pas pour la CGT -comme le prétend la Drfip 13- d'un problème d'interprétation « brute » hors champs des commentaires prononcés lors des journées PPR où la thématique a été présentée.

**Nous n'avons jamais commenté... les commentaires !**

**Nous nous sommes assignés à décrypter le contenu de formation adressé aux encadrants.**

Par définition, un support de formation sert de norme référentielle, sur laquelle il est parfois nécessaire de se reporter en tant que de besoin.

Nous le disons haut et fort : **Il n'y a RIEN à garder du contenu de formation de ce diaporama qui a été adressé aux chefs d'unité.**

Selon nos directeurs, les intervenants aux journées PPR se sont écartés des prescriptions du référentiel support : c'est tant mieux ! Cela signifierait alors que les objectifs pédagogiques étaient différents du module de formation.

Toutefois, dans une administration centralisée et verticale, la CGT se pose une question légitime : celle du « ruissellement » de pareilles productions élaborées par la DG à destination du réseau !

Pour la CGT – a laquelle il a été reproché par le Président en ouverture du CHSCT de ne pas avoir sollicité d'audience « pour en discuter » (!) alors même que nous avons alerté Mme la Déléguée du Directeur Général le 2 mars 2018 (laquelle a contacté le Drfip13)... nous avons répondu par notre étonnement de ne pas avoir été contacté par la direction locale aussitôt notre expression diffusée !

**En management, ne pas identifier un problème fait-il qu'il n'existe pas ?**

Peut être que la conduite du « changement » doit inciter à ignorer l'avis des représentants de la CGT ? Serions-nous une force obscure et archaïque ? Difficile ?

Sans réaction de l'administration, la CGT a abordé ce sujet le 6 mars lors du comité technique national de réseau de la DGFIP. La réponse de la DG ? « Effectivement il y avait des maladroites et qu'elle ne l'aurait pas écrit comme cela, que le directeur local en convenait mais qu'il ne fallait pas faire un procès en sorcellerie dès qu'il se passait quelque chose ». (Rappelons que le support vient de la DG ! Le contenu y a été élaboré !

La CGT a alors indiqué que si le directeur local partageait l'idée que c'était à minima maladroite, il devait en faire une communication en local...

Il a cependant fallu plus de 9 jours à notre direction pour se décider après interview de la CGT Finances Publiques 13 dans la Marseillaise le 12 mars, puis RMC BFMTV, puis Capital le 13 mars. Enfin le 15 mars, France 2 nous interrogeait alors que le soir même le ministre de tutelle était l'invité de l'émission politique sur France 2 ! Et là c'en était trop avant la passage de Darmanin !

Manifestement, la DGFIP n'est plus sur la gestion du risque... mais sur la gestion des conséquences du risque : il ne faut pas accorder d'importance à ce que dit la CGT sur un diaporama qui classe les agents en

schizoïdes ou paranos !

**Lors du CHSCT 13 du 16 mars 2018, nous avons de nouveau illustré et démontré la nocivité de ce support managérial.**

- La CGT s'est étonnée que pour « *quelques agents en situation difficile* » (lettre sur Ulysse de la Drfip 13), une telle mobilisation des forces vives managériales ait été déployée lors des journées PPR... Jusqu'à présent, les situations individuelles d'agent.e en difficulté ont toujours retenu l'attention du service RH et fait travailler de concert RH, Médecins, AS, Inspecteur Santé Sécurité au Travail et représentants du personnel !
- Nous souhaitons que les différents interlocuteurs et professionnels continuent ce travail indispensable.
- De même, l'absence d'un regard critique sur le contenu (élaboré par la DG) de ce support, pourtant visionné plusieurs fois en journées PPR(!), tend à confirmer que les objectifs managériaux peuvent priver celle ou celui qui souhaite les mener à bien, de tout discernement. C'est d'ailleurs un Directeur d'une autre administration présent au CHSCT13 qui a rappelé qu'il est indispensable de **combiner éthique et management...**
- La CGT a entendu une des motivations exposée : celle « *d'aider les chefs d'unité confrontés à des agents en difficultés* », « *leur donner une boîte à outils* ». Le problème est que le support (pourri) constitue un très mauvais « outil » confié à des personnes, lesquelles, si elles s'en servent, blesseront et se blesseront !
- Et la CGT de rappeler que si la Drfip dans son communiqué sur Ulysse indique désormais « *gestion des agents en situation difficile* », le support de formation lui, ne traite que « **d'agents difficiles** » et les **caractérise toujours en pathologies psy !**
- L'approche « purement » managériale de la santé au travail- laquelle s'est privée des intervenants professionnels que sont Médecins de prévention, assistantes sociales, inspecteur santé sécurité au travail- semble être la raison essentielle de ce que la CGT a qualifié de **dérive managériale**.
- Nous l'avons expliqué. La bascule « *d'agents en difficultés* » vers « *agents difficiles* » n'est ni neutre, ni une maladresse ! C'est pour ce management une réduction à l'adhésion ou pas des salarié.es aux « valeurs de l'entreprise ». La conséquence sur le collectif de travail des « agents difficiles » serait de rendre plus difficile l'atteinte des objectifs et la résistance au changement. Dans ce diaporama, il n'est plus question des moyens humains, de l'organisation du travail, des process et encore moins du « travail malade » parce que dénaturé, mais de désigner des coupables, en les catégorisant comme malades parfois dangereux de surcroît !
- La CGT a réaffirmé en termes clairs, sans aucune ambiguïté, qu'il s'agissait d'une erreur managériale *collective* et que **la DG devait s'expliquer sur les « outils » mis à disposition du réseau**. Tout en prenant acte de la décision de retrait de ce support « la gestion des agents difficiles » à la Drfip 13, nous exigeons son retrait de la banque de données de la DG.
- Enfin, une des caractéristiques du management est celle d'identifier, d'individualiser, de personnifier, d'évaluer, d'estimer, de mesurer -et bien sûr de comparer entre-eux les agent.es au travail-. Rien d'étonnant alors si certains sont tentés d'essentialiser défauts et qualités...  
A la CGT, nous ne sommes ni juges, ni procureurs, ni avocats, ni « managers ». Nous ne cherchons pas des lampistes. Nous avons clairement exprimé qu'il y avait des responsables : leur rôle doit être à tous les niveaux de purger « la boîte à outil » des supports managériaux délétères et ravageurs, pour l'estime de soi et des autres.
- **Nous faisons également de la bienveillance, face aux risques du travail et au travail, une revendication. C'est l'inverse de la priorité disciplinaire des solutions proposées par le support de formation.**

**Lors de ce CHSCT, la CGT Finances 13 avait demandé la participation des médecins de prévention et des assistantes sociales.**

**Leurs interventions ont permis d'éclairer davantage les responsables des administrations présentes. C'est tant mieux.**

**Sur proposition de la CGT Finances 13, le CHSCT a décidé d'organiser une journée de formation aux encadrants sur la prise en compte des agents en difficulté.**

**Cette fois, les acteurs de prévention seront associés. ;-)**

Dans la même période, le CHSCT Ministériel a eu à son ordre du jour cette dérive managériale.

Nous attendons le compte rendu de nos représentant.es nationaux.